

MAIRIE DE METZ

CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE DE METZ

PROJET DE DELIBERATION

Séance du 7 décembre 2023

DCM N° 23-12-07-1

Objet : Rapport sur la situation de la ville de Metz en matière de développement durable.

Le rapport sur la situation de la Ville de Metz en matière de développement durable répond aux exigences de la loi Grenelle 2 et à son décret d'application du 17 juin 2011 demandant aux collectivités de plus de 50 000 habitants l'établissement annuel d'un tel rapport.

Il doit être axé sur les cinq finalités de développement durable inscrites à l'article L 110-1 du Code de l'Environnement, et comporter d'une part, le bilan des actions conduites au titre de la gestion du patrimoine, du fonctionnement et des activités internes de la collectivité, et d'autre part, le bilan des politiques publiques, des orientations et des programmes mis en œuvre sur son territoire.

La Ville de Metz a souhaité s'inscrire dans la dynamique des Villes en Transition en cohérence avec les 17 objectifs de développement durable définis par l'ONU dans le cadre de l'Agenda 2030.

Ainsi, le rapport présente les premiers résultats des objectifs que s'est fixée la Ville de Metz en matière de transition écologique à l'horizon 2030.

En conséquence, la délibération suivante est soumise à l'approbation du Conseil Municipal.

LE CONSEIL MUNICIPAL

Les Commissions compétentes entendues,

VU le Code Général des Collectivités Locales, pris notamment en son article L 2311-1-1 et D 2311-15,

VU la loi n° 2010-788 du 12 juillet 2010 dite « Grenelle 2 » rendant obligatoire pour la Ville de Metz la rédaction d'un rapport annuel d'évaluation de sa situation en matière de développement durable,

VU le décret n° 2011-687 du 17 juin 2011 d'application de la Loi Grenelle 2,

VU le programme de développement durable à l'horizon 2030 adopté le 25 septembre 2015 par l'Assemblée Générale des Nations Unies,

CONSIDERANT que l'évaluation des politiques de développement durable menées par la Ville de Metz est une obligation légale et qu'elle doit être présentée préalablement au débat sur le projet de budget,

APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ

PREND ACTE de la présentation du présent rapport sur la situation de la Ville de Metz en matière de développement durable et de la tenue du débat.

Service à l'origine de la DCM : Transition énergétique et économie circulaire Commissions : Commission Transition Ecologique et Cadre de Vie Référence nomenclature «ACTES» : 8.8 Environnement

Rapport sur la situation de la Ville de Metz en matière de

DÉVELOPPEMENT DURABLE ET SOLIDAIRE



2022/2023

SOMMAIRE

Comment aborder ce rapport ? Les objectifs du développement durable 2030 de l'ONU Les 5 finalités du développement durable et les principaux objectifs à Metz	p4 p4 p6
ORIENTATION STRATÉGIQUE 1 Contribuer à l'épanouissement de tous les êtres humains	p7
Éducation au développement durable Emploi Santé-environnement <ul style="list-style-type: none">▪ Qualité de l'air▪ Santé et sécurité au travail▪ Éco-mobilité	p8 p9 p10 p10 p11 p12
ORIENTATION STRATÉGIQUE 2 Adapter le territoire au changement climatique et en atténuer les effets	p13
Transition énergétique <ul style="list-style-type: none">▪ Énergies renouvelables▪ Rénovation énergétique▪ Constructions neuves▪ Lutte contre la précarité énergétique Atténuation du changement climatique <ul style="list-style-type: none">▪ Réduire les émissions de GES▪ Réduire l'empreinte carbone Adaptation au changement climatique <ul style="list-style-type: none">▪ Adaptation à la chaleur▪ L'eau potable	p14 p14 p15 p16 p17 p18 p18 p19 p20 p20 p21
L'Eurométropole de Metz en matière de mobilité durable et d'inclusion	p22
ORIENTATION STRATÉGIQUE 3 Renforcer la cohésion sociale et les solidarités entre territoires et générations	p25
Action sociale et insertion Emploi et insertion Égalité des femmes et des hommes Solidarité entre territoires pour une eau de qualité - Le Rupt de Mad Proximité et instances citoyennes	p26 p27 p28 p29 p30
ORIENTATION STRATÉGIQUE 4 Développer des modes de production et de consommation responsables	p31
Gestion des déchets, propreté et économie circulaire Consommation d'eau Collectivité responsable <ul style="list-style-type: none">▪ Alimentation durable▪ Achats responsables▪ Éco-manifestations Économie sociale et solidaire Consommation responsable	p32 p33 p34 p34 p35 p36 p37 p38
ORIENTATION STRATÉGIQUE 5 Préserver la biodiversité, protéger les milieux et les ressources	p39
Réservoirs de biodiversité et continuités écologiques Protéger les milieux et les ressources Place de l'animal dans la ville Sensibilisation à la nature en ville	p40 p41 p42 p43
GLOSSAIRE	p44

ÉDITO



Pour que notre cité soit vivable pour tout le monde malgré les profonds changements qui s'opèrent et remettent en question nos modes de vie urbains, il n'y a plus de doute à avoir : nous vivons dans un monde où les ressources sont finies avec un modèle de consommation infinie. Il faut donc consommer moins et mieux, réaliser la transition énergétique, protéger les plus fragiles, permettre à la Nature de reprendre sa place et son rôle.

La crise énergétique nous a rappelé qu'il était urgent d'agir pour la sobriété et pour mettre fin à notre dépendance aux énergies fossiles, à quel point il est crucial d'avoir un temps d'avance.

Il y a beaucoup à faire et l'équipe municipale est entièrement engagée dans la transition écologique.

Le rapport de développement durable de notre ville fait état, comme chaque année, des réalisations concrètes, mises en œuvre par la municipalité, et des résultats obtenus pour atteindre les objectifs ambitieux que nous nous sommes fixés, juste après notre élection.

L'atteinte de ces objectifs nécessite un travail en transversalité, un travail collectif qui dépasse les frontières des délégations de chacun d'entre nous. C'est l'intégration des transitions dans la politique de concorde entre l'Homme et la biodiversité, dans la ville, à l'école et pour tous les citoyens. C'est l'intégration d'un véritable mix énergétique qui nous donne de l'avance sur la sortie de dépendance aux énergies fossiles, et cela sans démagogie ou principe rigide sinon celui de nous faire progresser en tant que commune à l'écoute de ses citoyens et des défis qui sont les nôtres aujourd'hui. C'est aussi un approvisionnement raisonné pour les restaurants scolaires notamment, et une politique d'emploi basée sur l'insertion par le travail et la prise en compte de chacun avec ses différences.

Ce travail c'est celui des élus, des services, des partenaires, des associations, des entreprises, des messines et des messins investis pour leur ville. Nous les remercions pour leur engagement. Nous partageons la même inquiétude, la même envie de faire, afin que le monde de demain soit constructif, plein d'initiatives collectives et nourrit d'espérance. Nous n'avons pas tous les mêmes priorités, les mêmes méthodes, mais la sincérité de l'engagement est là. Personne ne fait semblant.

À nous de veiller que personne ne reste au bord de la route, et que collectivement nous soyons tous désormais bien embarqués dans cette nécessaire transition écologique.

François GROSDIDIER
Maire de Metz
Président de l'Eurométropole de Metz
Vice-Président de la région Grand-Est
Membre honoraire du Parlement

Rachel BURG
Adjointe à la Transition écologique et
énergétique, Lutte contre le dérèglement
climatique et à l'Économie sociale, solidaire
et l'Économie circulaire

COMMENT ABORDER CE RAPPORT ?



■ Le précédent rapport développement durable et solidaire présentait les orientations stratégiques et les objectifs de la Ville à l'horizon 2026 et 2030.

■ Ce rapport rappelle les différents objectifs pour 2026 et 2030 liés aux objectifs de développement durable (ODD) et présente le suivi de ces derniers.

■ Certains objectifs nécessitent un temps de préparation et de mise en œuvre avant d'être atteints ; aussi une donnée éloignée de l'objectif n'exprime pas un statu quo mais une préparation technique préalable nécessaire pour atteindre l'objectif fixé. C'est pourquoi le suivi des objectifs est accompagné d'une ou plusieurs brèves illustrant

les actions mises en œuvre pour atteindre ces objectifs, quelques données chiffrées pertinentes, et des perspectives.

■ Ce rapport est basé sur des données consolidées couvrant l'année 2022.

Les objectifs du développement durable : les ODD 2030 de l'ONU

Les objectifs de développement durable (ODD) ont été adoptés par 193 pays aux Nations Unies en septembre 2015. Ces 17 objectifs s'accompagnent de 169 cibles liées entre elles et qui forment le cœur de l'agenda 2030. Ils couvrent l'intégralité des enjeux de développement durable comme le climat, la biodiversité, l'éducation, l'énergie, l'eau, la pauvreté, l'égalité des genres, la prospérité économique, la paix, l'agriculture...

Cadre de référence instaurant un langage commun, les ODD ont pour ambition d'assurer une transition juste vers un développement durable d'ici à 2030 et induisent la mise en œuvre de partenariats multi-acteurs. Des déclinaisons territoriales de l'Agenda 2030 peuvent être engagées compte-tenu des leviers d'action dont disposent les collectivités dans leur rôle de relais et leur capacité à mobiliser les acteurs locaux.

OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE



- 1 Éliminer la pauvreté sous toutes ses formes et partout dans le monde
- 2 Éliminer la faim, assurer la sécurité alimentaire, améliorer la nutrition et promouvoir l'agriculture durable
- 3 Permettre à tous de vivre en bonne santé et promouvoir le bien-être de tous à tout âge
- 4 Assurer l'accès de tous à une éducation de qualité, sur un pied d'égalité, et promouvoir les possibilités d'apprentissage tout au long de la vie
- 5 Parvenir à l'égalité des sexes et autonomiser toutes les femmes et les filles
- 6 Garantir l'accès de tous à l'eau et à l'assainissement et assurer une gestion durable des ressources en eau
- 7 Garantir l'accès de tous à des services énergétiques fiables, durables et modernes, à un coût abordable
- 8 Promouvoir une croissance économique soutenue, partagée et durable, le plein emploi productif et un travail décent pour tous
- 9 Bâtir une infrastructure résiliente, promouvoir une industrialisation durable qui profite à tous et encourager l'innovation
- 10 Réduire les inégalités dans les pays et d'un pays à l'autre
- 11 Faire en sorte que les villes et les établissements humains soient ouverts à tous, sûrs, résilients et durables
- 12 Établir des modes de consommation et de production durables
- 13 Prendre d'urgence des mesures pour lutter contre les changements climatiques et leurs répercussions
- 14 Conserver et exploiter de manière durable les océans, les mers et les ressources marines aux fins du développement durable
- 15 Préserver et restaurer les écosystèmes terrestres, en veillant à les exploiter de façon durable, gérer durablement les forêts, lutter contre la désertification, enrayer et inverser le processus de dégradation des sols et mettre fin à l'appauvrissement de la biodiversité
- 16 Promouvoir l'avènement de sociétés pacifiques et ouvertes à tous aux fins du développement durable, assurer l'accès de tous à la justice et mettre en place, à tous les niveaux, des institutions efficaces, responsables et ouvertes à tous
- 17 Renforcer les moyens de mettre en œuvre le Partenariat mondial pour le développement durable et le revitaliser

LES 5 FINALITÉS DU DÉVELOPPEMENT DURABLE ET LES PRINCIPAUX OBJECTIFS À METZ :

Finalité 1 : Contribuer à l'épanouissement de tous les êtres humains

Principaux ODD concernés :



Finalité 3 : Renforcer la cohésion sociale et les solidarités entre territoires et générations

Principaux ODD concernés :



Finalité 2 : Atténuer le changement climatique et adapter le territoire

Principaux ODD concernés :



Finalité 4 : Développer les modes de production et de consommation responsables

Principaux ODD concernés :



Finalité 5 : Préserver la biodiversité, protéger les milieux et les ressources

Principaux ODD concernés :



Idéogrammes des objectifs :



Objectifs d'exemplarité de la Ville : fonctionnement interne ou réalisations directes de la Ville dans le cadre de ses compétences



Objectifs territoriaux : leviers partiellement entre les mains de la Ville, mise en mouvement des acteurs vers un résultat collectif (notamment en lien avec l'Eurométropole de Metz)



Orientation stratégique 1

CONTRIBUER À L'ÉPANOUISSEMENT DE TOUS LES ÊTRES HUMAINS

Liens avec les Objectifs de Développement Durable (ODD) :



Contribuer à l'épanouissement de tous les êtres humains



Périmètre de l'objectif

Les écoles, les crèches municipales ainsi que les MJC et les centres messins



75 % des enfants scolarisés sensibilisés à l'environnement et au développement durable à la fin de leur scolarité dans le premier degré



100 % des enfants scolarisés sensibilisés à l'environnement et au développement durable à la fin de leur scolarité dans le premier degré



Suivi 2022/2023 : 51 % (+26%)

ÉDUCATION AU DÉVELOPPEMENT DURABLE



En actions

✓ Afin de sensibiliser les élèves messins à la préservation des insectes pollinisateurs, et des abeilles sauvages en particulier, la Ville de Metz a mis en place le programme « École VIP (Very Important Pollinisators) » en collaboration avec l'association Apicool et le soutien financier de la Fondation UEM ainsi que l'Agence de l'eau Rhin Meuse.

Durant 2 ans (2021/2022 et 2022/2023), les élèves de 3 écoles messines volontaires (Sainte-Thérèse, Camille Hilaire et Les Bordes) ont ainsi été sensibilisés à ces enjeux grâce à plusieurs approches pédagogiques :

- La mise en place et l'observation de zones favorables aux pollinisateurs, appelées « Zones VIP » (essences mellifères, nichoirs, zones à laisser pousser, gabions, tas de bois, etc.) qui serviront d'observatoire aux élèves pour les prochaines années,
- Des séances de sensibilisation menées en classe sur les abeilles et autres insectes pollinisateurs (abeilles sociales/abeilles solitaires, nid des abeilles solitaires, cycle de vie, diversité des abeilles solitaires, fleurs, etc.)
- Des sorties à la recherche d'abeilles terricoles et autres pollinisateurs.

✓ 5 panneaux ont été coconstruits avec les élèves et installés à proximité des zones VIP permettant de poursuivre l'information et la sensibilisation. Des projets vidéo et radio ont également été réalisés par les élèves et partagés sur les blogs scolaires et la chaîne YouTube d'Apicool et de la Ville afin de valoriser ces 2 années de travail.

✓ Les élèves ont aussi pu présenter leur travail lors d'une restitution organisée en présence des parents, des élus municipaux et des financeurs du projet.

Quelques chiffres

- 9 300 enfants scolarisés dans le premier degré à Metz
- 4 700 enfants scolarisés sensibilisés à l'environnement et au développement durable depuis le début du suivi de l'objectif municipal
- 10 classes soit environ 250 élèves ont participé au programme « école VIP ».

EMPLOI



Formation/sensibilisation sur le handicap des agents de la Direction des ressources humaines

En actions

✓ En 2020, la Ville, son CCAS et l'Eurométropole de Metz ont conjointement signé une convention avec le F.I.P.H.F.P. afin de développer une politique handicap structurée pour un meilleur accompagnement professionnel des personnes en situation de handicap, pour permettre le maintien dans l'emploi des agents et pour favoriser le recrutement et l'intégration de travailleurs handicapés.

Cette convention a lancé une dynamique qui continue de s'amplifier aujourd'hui, autour de trois axes :

- Le recrutement de personnes en situation de handicap, avec des objectifs conventionnels dépassés,
- Le maintien dans l'emploi, avec le renforcement des actions en faveur des agents en problématique de santé, dont l'aménagement des postes de travail,
- L'action novatrice : METZ HANDUO qui permet un accueil prolongé de stagiaires au sein des services.

✓ La structuration de la Direction mutualisée des ressources humaines autour de cet enjeu, avec la mise en place d'un service interne de santé au travail, le recrutement d'un ergonome, d'une conseillère emploi en charge des mobilités pour raison de santé, et l'arrivée prochaine d'un psychologue du travail, ont vocation à permettre au référent handicap, en lien avec l'assistante sociale du personnel, et l'ensemble des partenaires et acteurs du réseau handicap, de renforcer cette dynamique et les actions au sein d'un projet commun.

Les trois employeurs ont décidé de continuer à déployer cette démarche en faveur des personnes en situation de handicap par le renouvellement du conventionnement avec le F.I.P.H.F.P en 2023.

Quelques chiffres

- 2 368 agents Équivalent Temps Plein dans la collectivité
- 157 agents Équivalent Temps Plein en situation de handicap
- 4 CDDi créés pour des personnes en situation de handicap

Contribuer à l'épanouissement de tous les êtres humains



Périmètre de l'objectif

Les agents municipaux ayant la reconnaissance de la qualité de travailleur handicapé (RQTH), en incapacité permanente partielle (IPP) et en restrictions médicales



Viser 7 % de Bénéficiaires de l'Obligation d'Emploi (BOE)



Viser 8 % de Bénéficiaires de l'Obligation d'Emploi (BOE)



Suivi 2022/2023 : 6,7 %

Contribuer à l'épanouissement
de tous les êtres humains



Périmètre de l'objectif

Territoire de l'Eurométropole.
Objectif : engageant d'autres
acteurs pour un résultat
collectif



Viser moins de 6 jours de
dépassement de la valeur
limite pour la protection de la
santé humaine PM10*



Viser zéro jour de
dépassement de la valeur
limite pour la protection de la
santé humaine PM10*

L'appellation "PM10" désigne les
particules fines en suspension dans
l'air dont le diamètre est inférieur à
10 micromètres

 1 jour de dépassement
en 2022

SANTÉ - ENVIRONNEMENT



1/ QUALITÉ DE L'AIR

En actions

- ✓ Dans la continuité de la piétonnisation de la Fournirue, la Ville de Metz a expérimenté la piétonnisation de la rue des Allemands afin de renforcer l'attractivité du quartier Outre-Seille et d'apaiser cet axe constitutif de la liaison douce Porte des Allemands-place d'Armes.
- ✓ Ce dispositif a été accompagné par la mise en place d'un nouveau plan de circulation pour apaiser les circulations internes au quartier Outre-Seille en reportant les trafics de transit en périphérie du quartier, et notamment sur la rocade des boulevards et la rue Haute-Seille. La rue des Tanneurs, mise à double sens, à malgré tout vu son trafic journalier baisser de 10%. Ce nouveau plan de circulation a permis également de faire baisser le trafic dans les rues du quartier (rue Mazelle, rue des Allemands...) entraînant la diminution des nuisances sonores et de pollution, contribuant ainsi à l'amélioration de la qualité de vie des habitants.
- ✓ Par ailleurs, il est intéressant d'observer que le trafic global mesuré sur l'ensemble des points de comptage, en incluant les axes qui ont fait l'objet d'un report de trafic, est en baisse d'environ 3% sur les premiers mois d'observation, ce qui tend à montrer que le dispositif permet une amélioration globale de la qualité de l'air.

Quelques chiffres

- 400 véhicules/jour : la diminution estimée du trafic de transit suite à la piétonnisation de la Fournirue
- 500 véhicules/jour : la diminution estimée du trafic de transit suite à la piétonnisation de la rue des Allemands

PRÉVENTION | S'ÉTIRER RÉGULIÈREMENT
ET SANTÉ AU TRAVAIL | DIMINUE LES RISQUES DE DOULEURS



2/ SANTÉ ET SÉCURITÉ AU TRAVAIL

En actions

- ✓ Dans le cadre de la politique de santé et de prévention des risques professionnels, un ergonome a été recruté au sein de la Direction des ressources humaines pour renforcer l'équipe pluridisciplinaire du Service de santé au travail mis en place en février 2022. Sa mission : développer l'ergonomie au sein de la collectivité et l'inclure au mieux dans l'organisation de travail.
- ✓ Au niveau national, en 2020, 94% des maladies professionnelles dans la fonction publique territoriale étaient liées aux troubles musculosquelettiques. Face à ce constat, une démarche globale de prévention des troubles musculosquelettiques (TMS) a été lancée en 2022.
- ✓ Campagne de communication, actions de sensibilisation sur le thème du travail sur écran, études ergonomiques de postes, dispositif de prévention des risques liés à l'activité physique, de nombreuses initiatives ont été menées pour informer sur les risques, diffuser les bonnes pratiques et donner des conseils d'organisation du poste de travail, permettant ainsi d'améliorer la qualité de vie et la santé au travail.

Quelques chiffres

- 449 286 € investis dans les aménagements de poste (+26%)
- 470 agents formés à la sécurité
- 159 agents formés à l'utilisation des défibrillateurs
- 164 formations « Premiers secours » réalisées
- 20 études ergonomiques réalisées

Contribuer à l'épanouissement
de tous les êtres humains



Périmètre de l'objectif

Uniquement pour les
accidents avec arrêt de
travail des agents (hors
accidents de trajets)



Réduire à 28 le taux de
fréquence des accidents de
travail des agents



Réduire à 25 le taux de
fréquence* des accidents
de travail des agents

*taux de fréquence : nombre
d'accidents/nombre d'heures
travaillées x 1 000 000
(pour obtenir un chiffre
exploitable)

 30.6 % de taux de
fréquence actuel des
accidents du travail

Contribuer à l'épanouissement
de tous les êtres humains



Périmètre de l'objectif

Accidents en lien avec
les déplacements
professionnels et les
trajets des agents
municipaux



Sensibiliser aux
déplacements alternatifs et
former 60% des agents qui
disposent d'un permis VL à
l'éco-conduite



Sensibiliser aux
déplacements alternatifs et
former 100% des agents qui
disposent d'un permis VL à
l'éco-conduite



48,5 % des agents disposant
d'un permis VL ont été formés
à l'éco-conduite



3/ ÉCO-MOBILITÉ

En actions

✓ Soutenu par l'ADEME Grand Est, le « Défi j'y vais » est coconstruit par les 37 collectivités et territoires partenaires, dont la Ville et l'Eurométropole de Metz ainsi que l'association Vélo et Mobilités Actives Grand Est.

✓ Dans ce cadre, la Ville de Metz s'engage et encourage l'éco-mobilité afin de changer les habitudes de déplacement de ses agents. L'objectif : privilégier les modes alternatifs à la voiture en solo pour les trajets domicile/travail. Une équipe Ville de Metz a ainsi été créée pour participer à ce défi pendant 4 semaines.

Après avoir concouru en 2021 dans la catégorie « Au boulot, j'y vais à vélo », 23 agents municipaux se sont inscrits dans la catégorie « Au boulot, j'y vais autrement » en 2022. Résultat : ce sont 2 972,5 kilomètres qui ont été parcourus, soit presque 550 kg CO2 évités.

Quelques chiffres

- 40 401 €, c'est le montant des remboursements des titres de transport « domicile-travail » (+30%)
- 30 agents formés à l'éco-conduite en 2022
- 458 agents formés à l'éco-conduite depuis la mise en place du dispositif
- 944 agents autorisés à conduire un véhicule



Orientation stratégique 2

ADAPTER LE TERRITOIRE AU CHANGEMENT CLIMATIQUE ET EN ATTÉNUER LES EFFETS

Liens avec les Objectifs de Développement Durable (ODD) :



Adapter le territoire au changement climatique et en atténuer les effets



Périmètre de l'objectif

Concerne la réduction de la part du gaz, du fioul et de l'électricité non renouvelable, hors activités industrielles et hors transport sur le territoire messin



Atteindre 1/3 d'énergies renouvelables et de récupération dans le mix des énergies consommées sur le territoire messin

Quelques chiffres

- 640 panneaux photovoltaïques pour une production estimée à 228 MWh/an composent la Centrale photovoltaïque au sol
- 11 bâtiments municipaux dans un périmètre de 2 km bénéficieront de l'électricité produite
- 1 162 panneaux photovoltaïques sur toiture pour une production estimée à 449 MWh/an
- La consommation annuelle en chauffage urbain est passée de 20 GWh en 2013 à 26 GWh en 2022
- La consommation annuelle en gaz est passée de 17 GWh en 2013 à 6 GWh en 2022
- Plus de 80 % de la consommation de chauffage des bâtiments municipaux issue du chauffage urbain

* L'autoconsommation collective est une disposition inscrite dans le code de l'énergie qui permet à un site de production de vendre directement l'énergie produite à des sites de consommation dans un périmètre de 2 km.

TRANSITION ÉNERGÉTIQUE



1/ CHAUFFAGE URBAIN ET ÉNERGIES RENOUVELABLES

En actions

✓ Le développement des énergies renouvelables fait partie des outils que la Ville compte développer fortement dans les années à venir. Depuis plusieurs mois, la Ville s'est lancée dans le déploiement de panneaux photovoltaïques.

Deux types d'expériences photovoltaïques en autoconsommation collective* ont été initiées avec le concours de UEM. L'énergie produite permettra à la Ville de Metz de sécuriser une partie de son approvisionnement électrique avec une énergie locale décarbonée.

Il s'agit d'une part d'une centrale photovoltaïque au sol, située 11 rue Teilhard de Chardin, et d'autre part de l'installation de capteurs photovoltaïques sur des toitures de bâtiments municipaux. Le groupe scolaire des Hauts de Vallières et le centre d'exploitation de la propreté urbaine seront les premiers sites concernés.

✓ La volonté politique forte de développer le réseau de chauffage urbain a permis à la Ville de Metz de réduire significativement ses consommations énergétiques, ses émissions de gaz et effet de serre et son recours aux énergies fossiles. En 10 ans, la Ville a raccordé plus d'une cinquantaine de bâtiments municipaux au chauffage urbain, et va poursuivre le développement du réseau de chaleur en favorisant l'utilisation d'énergies renouvelables et de récupération locales, tout en améliorant son indépendance énergétique.

Depuis 2022, 9 bâtiments municipaux ont été raccordés au réseau chaleur comme les groupes scolaires des 4 Bornes, et celui des Bordes, la Maison des associations rue du Coetlosquet, les bâtiments techniques du 8 et du 10 rue Dreyfus Dupont, mais aussi des vestiaires, des logements ou encore le bâtiment du 5 rue des Récollets.

2/ RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE

L'école des Isles a bénéficié d'une rénovation partielle par le remplacement des menuiseries



En actions

✓ La Ville de Metz s'engage pour répondre aux enjeux de transition écologique et de réduction de 40 % de la consommation énergétique des bâtiments tertiaires de plus de 1 000 m² d'ici 2030 (décret tertiaire du 1^{er} octobre 2019), puis 50% et 60% respectivement en 2040 et 2050.

✓ Un vaste programme d'audits énergétiques est mené sur l'état du patrimoine municipal. Dans ce cadre, 99 audits ont été réalisés en 2022.

✓ D'importants travaux de rénovation énergétique ont également été menés afin d'améliorer les performances énergétiques des bâtiments en tenant compte de l'audit énergétique.

Parmi les opérations récentes :

- Le remplacement de l'étanchéité et de l'isolation au groupe scolaire des Hauts de Vallières/
- L'isolation de la toiture, le remplacement des fenêtres et le raccordement au chauffage urbain du site situé au 5 rue des Récollets.
- Le raccordement au chauffage urbain et la pose de radiateurs au groupe scolaire des 4 Bornes.
- Le renouvellement de l'éclairage intérieur et extérieur des parties communes de 6 gymnases vers le led.
- Des travaux d'isolations notamment de combles dans différents clubs seniors et résidences autonomie gérées par le CCAS.

Quelques chiffres

- 181 bâtiments concernés par le décret tertiaire
- 116 bâtiments concernés ont fait l'objet d'un audit énergétique 56 l'an passé
- 1,2M€ investis dans la rénovation énergétique dont les 2/3 ont fait l'objet d'une recherche de financements par appels à projet, ou fonds de dotation spécifique

Adapter le territoire au changement climatique et en atténuer les effets



Périmètre de l'objectif

l'objectif concerne la réalisation d'audits énergétiques sur les entités et bâtiments municipaux de plus de 1 000 m² en lien avec le décret tertiaire



Planifier les travaux de rénovation énergétique des bâtiments concernés par le décret tertiaire

64,1 % des bâtiments concernés par le décret tertiaire ont fait l'objet d'un audit énergétique

Adapter le territoire au changement climatique et en atténuer les effets



Périmètre de l'objectif

Sur tous les terrains de la Ville de Metz et les Zones d'Aménagement Concertées (ZAC), écoquartiers Coteaux de la Seille et Sansonnet



Viser 100% des constructions neuves certifiées NF Habitat HQE

3/ CONSTRUCTIONS NEUVES



En actions

- ✓ La seule juxtaposition de bâtiments HQE ne fait pas un aménagement durable. La performance environnementale d'un bâtiment doit s'inscrire dans un projet d'urbanisme à part entière. Pour l'îlot Bon Secours, la certification HQE Aménagement TM, avec son référentiel de système de management, a permis d'accompagner la Ville dans l'application d'une méthodologie d'évaluation continue et rigoureuse. Des outils de suivi ont été mis en place, tandis que les mesures correctives, reproductibles sur d'autres opérations, ont été développées. Cette certification est un atout dans la gestion de projets où les intervenants sont multiples.
- ✓ L'îlot Bon Secours a été conçu pour être ouvert sur le quartier Nouvelle Ville, en cohérence avec son tissu urbain. Un cœur d'îlot dédié à l'espace public a été créé pour renforcer le lien avec le centre-ville, les espaces existants, et l'ensemble du territoire. Dans le même esprit, les squares ont été reconnectés au centre-ville.
- ✓ Cet important travail architectural et paysager a pour objectif d'atteindre des densités proches de celles des quartiers voisins, tout en assurant une mixité sociale et générationnelle (logements sociaux, résidence seniors). D'un point de vue patrimonial, le bâtiment de l'ancien hôpital a été conservé pour rappeler l'urbanisme du début du XXème siècle (typique du tissu urbain du secteur Nouvelle Ville). Des espaces publics ouverts et une voie piétonne ont été créés.
- ✓ Pour préserver les ressources naturelles et favoriser la qualité environnementale et sanitaire de l'aménagement, des espaces verts favorisant l'infiltration et la végétalisation du quartier ont été réalisés. La sobriété énergétique a aussi été intégrée dans la conception, et 100% des parcelles sont alimentées avec une source d'énergie propre : le chauffage urbain.

Quelques chiffres

- 429 logements (dont la rénovation) et 304 logements en construction en demande de certification
- 29 logements en certification de conception (phase marchés signés)
- 210 logements attestés conformes en certification Haute Qualité Environnementale

4/ LUTTE CONTRE LA PRÉCARITÉ ÉNERGÉTIQUE



En actions

- ✓ La Société d'Economie Mixte « Eurométropole Metz Habitat » (SEM EMH) a inauguré fin 2022 un APPART'ECO, véritable lieu de pédagogie abordant la maîtrise des charges avec les thématiques de l'eau, du chauffage, de l'électricité, de la ventilation. Sa localisation, 2 rue d'Anjou à Metz Borny, relève d'un choix réfléchi ; ce secteur représentant le quartier où la SEM EMH dispose du parc le plus important et, de surcroît, facile d'accès pour tous grâce au Mettis.

Dans un premier temps, les actions de sensibilisation et les ateliers spécifiques se font en direction des enfants de locataires et locataires du quartier, puis dans un second temps, vont s'ouvrir aux habitants d'autres quartiers. L'UEM et la Mosellane des Eaux, apportent toute leur expertise lors des ateliers en lien avec leur activité. Chaque participant se voit remettre un pack et un guide écogestes offerts par la Ville afin de devenir, à son tour, un éco-ambassadeur.

Un nouvel outil où s'associent un ensemble de partenaires pour améliorer la qualité de vie des messins, respecter l'environnement, mais aussi aider à faire face à l'augmentation du coût des énergies grâce aux sessions de sensibilisation.

Quelques chiffres

- 27 dossiers OPAH relevant de la lutte contre la précarité énergétique
- 280 pack écogestes distribués gratuitement depuis 2022 aux partenaires réalisant des actions de sensibilisation et de lutte contre la précarité énergétique, comme l'ALEC du Pays messin, le CCAS, ou la SEM EMH.
- 244 €/an, soit la somme potentiellement économisée par une famille de 4 personnes en utilisant le pack écogestes (réduction des consommations d'eau et d'énergie).
- 314 aides financières à l'énergie pour un montant de 46 923€
- 230 personnes en précarité énergétique aidées par le CCAS

Adapter le territoire au changement climatique et en atténuer les effets



Périmètre de l'objectif
le territoire messin



viser 1 500 rénovations énergétiques de bâtiments d'habitation



viser 2 400 rénovations énergétiques de bâtiments d'habitation



762 logement sociaux en QPV ont bénéficié d'une aide à la réhabilitation énergétique de l'Eurométropole de Metz

Adapter le territoire au changement climatique et en atténuer les effets



Périmètre de l'objectif
Concerne uniquement le patrimoine et les activités municipales



Réduire de 65% les émissions de gaz à effet de serre de la Ville de Metz



Réduire de 75% les émissions de gaz à effet de serre de la Ville de Metz

ATTÉNUATION DU CHANGEMENT CLIMATIQUE

1/ RÉDUIRE LES ÉMISSIONS DE GES

En actions

✓ Pour une collectivité, il existe plusieurs leviers d'actions pour réduire ses émissions de GES : agir sur la mobilité, réaliser des achats responsables, et réduire les consommations d'énergies. Pour chacun de ces leviers, diverses solutions existent.

Concernant la réduction de la consommation énergétique des bâtiments, la Ville réalise l'isolation (façades, menuiseries, toitures), le raccordement au chauffage urbain, le remplacement des chaudières à gaz par des chaudières à condensation, la sensibilisation aux éco-gestes des agents municipaux...

Évolution de la consommation énergétique en GWh des bâtiments communaux



Ndlr : Les augmentations de consommation de 2015 et 2021 sont respectivement dues à l'intégration des bâtiments du CCAS, et les conséquences du Protocole Covid qui imposait des aérations régulières ; 2020 étant l'année des confinements sanitaires.

Quelques chiffres

- **25,2 GWh**, soit la consommation en chauffage urbain des bâtiments communaux (28,6 GWh en 2021) / **6,5 GWh** : la consommation en gaz des bâtiments communaux (8,8 GW/h en 2021) / **12,3 GWh** : la consommation en électricité des bâtiments communaux (12,4 GW/h en 2021) / **53,6 GWh** : la consommation énergétique des bâtiments communaux (59,3 GW/h en 2021)
- **55%** : la part des énergies renouvelables dans la consommation de chauffage des bâtiments municipaux



2/ RÉDUIRE L'EMPREINTE CARBONE

En actions

✓ 69 opérations de renouvellement du réseau d'éclairage public ont été réalisées en 2022. Le quartier Nouvelle-Ville, et notamment les rues situées à proximité de la nouvelle ligne Mettis, la route de Lorry, la rue Bel Air et le chemin des Airelles ont bénéficié de cette rénovation qui permet de réduire de 73 % la puissance de l'éclairage, représentant une économie annuelle de 150 000 Kwh et de 13,5 tonnes de CO2.

Avec un flux lumineux dirigé vers le sol, les nouveaux luminaires disposent d'un abaissement de l'éclairement à 50% de 23h à 5h, et sont adaptés à l'usage de l'espace, tout en respectant la Trame Noire*. Ils visent à garantir et renforcer l'équilibre entre la préservation de l'environnement, les besoins humains et les économies d'énergie ; à savoir « éclairer juste ».

✓ La Ville de Metz s'engage également en mettant en œuvre depuis le mois d'octobre 2022 des mesures de sobriété, telles que l'extinction de l'éclairage public. Une extinction différenciée a été instaurée de minuit à 5h30. Cette mesure s'appuie sur une analyse concertée réalisée sur les usages et les enjeux de sécurité publique spécifiques à chaque quartier. L'extinction est totale dans les quartiers : Devant-les-Ponts, Queuleu, Nouvelle-Ville, Magny et Grigy. Elle est partielle dans les quartiers : la Patrotte, les Isles, Bellecroix, Sablon, Vallières, Borny et Grange-aux-Bois. L'hypercentre et le centre-gare ne sont pas concernés. Les illuminations du patrimoine s'éteignent également à minuit en semaine et à 1 h les vendredis et samedis.

Cette extinction permet d'économiser 2 506 470 Kwh et 225,6 tonnes de CO2/an, 72,55% des points lumineux sont concernés. La pollution lumineuse est ainsi fortement réduite.

Quelques chiffres

- **1 964 000 €** d'investissement déclinés en 69 opérations
- **314** points lumineux remplacés (2% du patrimoine)
- **21%** des points lumineux de la Ville de Metz sont en Led.
- **72,55%** des points lumineux sont concernés par l'extinction de l'éclairage nocturne à l'exception du centre-ville qui reste allumé

* Réseau de corridors écologiques caractérisé par un abaissement de l'éclairement pour favoriser la vie des espèces nocturnes

Adapter le territoire au changement climatique et en atténuer les effets



Périmètre de l'objectif
Concerne la réduction des gaz à effet de serre à l'échelle du territoire messin



Réduire de 31% les émissions de gaz à effet de serre du territoire



Réduire de 40% les émissions de gaz à effet de serre du territoire

Adapter le territoire au changement climatique et en atténuer les effets



Périmètre de l'objectif
Territoire messin



60% des cours d'écoles auront fait l'objet d'une adaptation à la chaleur et/ou végétalisation



100% des cours d'écoles auront fait l'objet d'une adaptation à la chaleur et/ou végétalisation

2^{ème} année de suivi :
8,6%

ADAPTATION AU CHANGEMENT CLIMATIQUE

1/ ADAPTATION À LA CHALEUR



En actions

✓ La végétalisation des sols, couplée à la désimperméabilisation de ces derniers permet de réduire le phénomène d'îlots de chaleur, et à terme, comme les 2 forêts urbaines en devenir à Metz, d'offrir des îlots de fraîcheur aux habitants, et des espaces de biodiversité.

✓ Le projet de la Forêt des Ponts, à la jonction des quartiers de Devant-les-Ponts et de La Patrotte consiste en la plantation de 60 000 arbres et arbustes sur 2 hectares d'une ancienne friche militaire suivant le principe des micro-forêts : grande diversité d'espèces végétales avec une plantation dense de 3 unités par m². Les 2 derniers hivers ont vu la plantation de 20 000 arbres soit 1/3 du projet déjà planté, grâce notamment au soutien financier de la Fondation UEM, Amazon et la Banque populaire d'Alsace-Lorraine-Champagne.



Le comptage des espèces plantées, mais aussi spontanées, se fait selon un échantillonnage représentatif basé sur le quadrillage de la parcelle étudiée

✓ En parallèle, une convention de partenariat pour le suivi des micro-forêts urbaines du Sansonnet et de la Forêt des Ponts a été signée avec le CEREMA, l'Université de Lorraine, AgroParisTech et l'Université Toulouse III. Ce suivi scientifique a pour objet le suivi de la dynamique forestière (évolution des plantations), le suivi des services écosystémiques rendus par les végétaux (définis par l'outil SESAME) et le suivi sociologique (perception de ces espaces par les habitants, opportunité de tels projets de reforestation en milieu urbain).

Quelques chiffres

■ 20 000 arbres plantés sur le site de la Forêt des Ponts (5 000 en mars 2022 et 15 000 en février 2023)



La citerne a été installée avec le soutien financier de la Région Grand-Est et l'Agence de l'Eau Rhin Meuse

2/ L'EAU POTABLE

En actions

✓ Afin de préserver les ressources en eau et ménager les nappes phréatiques, une sobriété aquatique a été entreprise par la Ville en limitant la quantité d'eau prélevée (récupération de l'eau pluviale et réutilisation des eaux usées traitées).

Ainsi, la citerne de 600 m³ installée sur le toit de la grande serre du centre horticole, a été calculée pour récupérer l'eau de pluie des trois mois de sortie d'hiver. Ce volume permet d'arroser, durant la saison estivale, les jardinières du centre-ville, le jardin éphémère, ou les arbres plantés depuis moins de trois ans sur le secteur de Devant-les-Ponts qui jouxtant le centre horticole.

✓ L'eau de vidange de la piscine installée lors de Metz-Plage a permis quant à elle d'arroser quotidiennement les plantes du décor de l'évènement. La récupération prochaine des eaux de piscine pour une utilisation par les pôles Parcs, jardins et espaces naturels et Propreté Urbaine est également envisagée.

Quelques chiffres

■ 111 aires de jeux/fitness/multisports en accès libre (+8)
■ 36 aires de jeux/fitness/multisports en accès libre équipées d'une borne fontaine d'eau potable (+11)

Adapter le territoire au changement climatique et en atténuer les effets



Périmètre de l'objectif
Territoire messin



60% des aires de jeux/aires de fitness/terrains multisports en accès libre équipés d'une borne-fontaine d'eau potable



100% des aires de jeux/aires de fitness/terrains multisports en accès libre équipés d'une borne-fontaine d'eau potable

Deuxième année :
32,4% (+8,1%)

D'ICI À 2030, L'EUROMÉTROPOLE DE METZ ENVISAGE, EN MATIÈRE DE MOBILITÉ DURABLE :

✓ De traiter 100% des linéaires de zone 30

- Sur les 365 kms de voiries, 100 kms sont identifiés comme réseau structurant où il est impossible d'abaisser la vitesse.
- Sur les 265 kms de voiries restantes, 60% sont traitées en zones 30 soit 160 kms.

✓ D'installer 150 bornes, Infrastructures de Recharge pour Véhicules Électriques (IRVE) sur le domaine public et dans les parkings publics

- 29 bornes actuellement disponibles dont 17 dans les parkings publics et 12 sur le domaine public.

✓ De multiplier le nombre de passages vélo par 2.5 (150%) par rapport aux résultats de 2022

- Plusieurs compteurs ont été posés en 2023, les données de fréquentation des vélos seront connues ultérieurement.

✓ D'augmenter de 30% le nombre de validations des transports en commun

- 22 073 662 validations (+21% par rapport à la donnée de référence servant au calcul de l'objectif).

✓ De mettre en place 20% des bus à très faible émission au sein du parc des bus des TAMM

- 2,5% du parc des TAMM sont actuellement des bus à très faible émission soit 5 véhicules sur 196.

DANS LE DOMAINE DE L'INCLUSION :

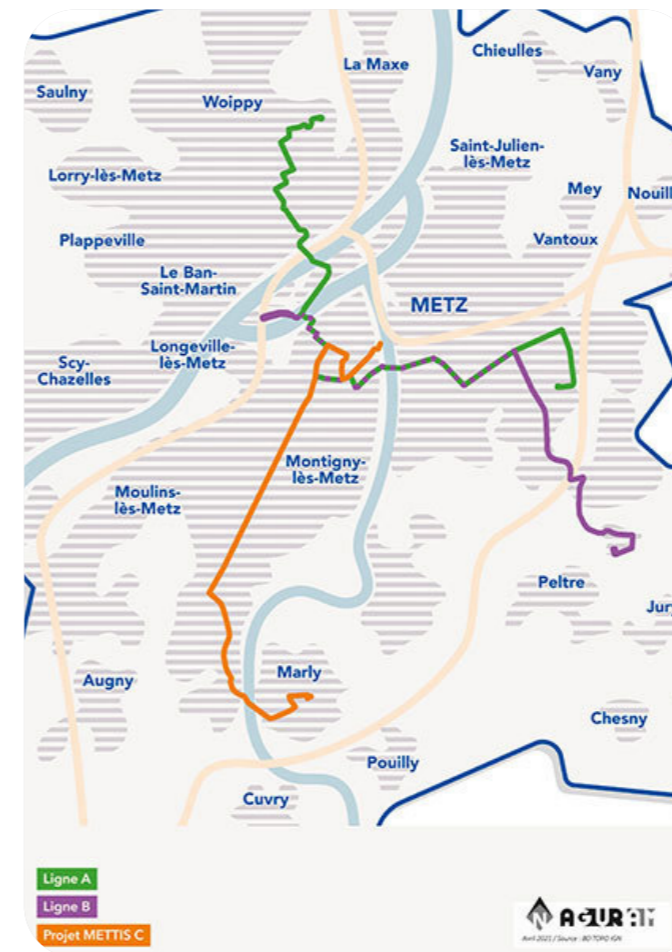
✓ D'abaisser à 500 le nombre de points inaccessibles en voirie

- Le nombre de points inaccessibles est aujourd'hui de 667 sur le territoire de la Métropole (-17).

✓ De rendre 100% des arrêts de transports en commun (TC) accessibles aux personnes à mobilité réduite (hors arrêts identifiés comme impossibilité technique avérée)

- 1 073 arrêts de TC (+38)
- 103 arrêts de TC identifiés comme impossibilité technique.
- 653 arrêts de TC ont été rendus accessibles aux personnes à mobilité réduite (+18) soit environ 67% des arrêts.

ZOOM SUR



LA FUTURE LIGNE METTIS C

La future ligne METTIS C reliera le centre de Metz à Montigny-lès-Metz et Marly, respectivement la 2^e et la 4^e commune de la Métropole en nombre d'habitants. Ce tracé correspond au couloir présentant le potentiel le plus élevé en matière de transport collectif.

La réalisation d'une nouvelle ligne est directement liée à l'objectif d'augmenter d'1/3 l'utilisation des transports publics, en cohérence avec les engagements pris par l'Eurométropole en matière de réduction des émissions de gaz à effet de serre (-83% à l'horizon 2050) au titre du Plan Climat Air Energie Territorial. Tous les bus fonctionneront à l'hydrogène vert, qui sera produit grâce à la structuration d'un écosystème local de production.

Par ailleurs, dans le cadre de la prochaine mise en place de la Zone à Faible Emission, au plus tard au 1^{er} janvier 2025, la ligne C du METTIS constituera l'une des solutions alternatives de transport permettant d'accompagner l'évolution des pratiques de mobilité des habitants de la Métropole, mais également au-delà grâce aux parkings relais qui seront directement connectés à cette nouvelle ligne.

Le projet Mettis s'accompagnera d'une requalification des espaces publics sur une partie du tracé de la ligne : implantation d'aménagements cyclables sécurisés, amélioration et sécurisation des cheminements piétons qui seront tous mis aux normes pour les Personnes à Mobilité Réduite et traitement qualitatif des espaces publics.

Les travaux d'aménagement débuteront en 2024-2025 sur les sections ne nécessitant pas d'acquisitions foncières.

Quelques chiffres

- 38 000 habitants desservis (dans un rayon de 500 m de part et d'autre de l'axe)
- 27 000 emplois concernés
- 2 aménagements de parkings P+R permettant le rabattement des automobilistes depuis un large secteur sud de la Métropole et au-delà.



Orientation stratégique 3

RENFORCER LA COHÉSION SOCIALE ET LES SOLIDARITÉS ENTRE TERRITOIRES ET GÉNÉRATIONS

Liens avec les Objectifs de Développement Durable (ODD) :



Renforcer la cohésion sociale
et les solidarités entre territoires
et générations



Périmètre de l'objectif

L'objectif concerne
uniquement les quartiers de
la politique de la ville (QPV)



Réduire de 25% le taux
de pauvreté monétaire
dans les quartiers
prioritaires



Réduire de moitié (50%)
le taux de pauvreté
monétaire dans les
quartiers prioritaires

ACTION SOCIALE ET INSERTION

En actions

✓ Le CCAS de la Ville de Metz est attaché à la prévention de la pauvreté par une intervention auprès des jeunes et des familles. Il porte, notamment, juridiquement et financièrement le Programme de Réussite Éducative en quartier prioritaire de la politique de la ville (prise en charge individuelle des enfants de 2 à 16 ans).

L'élargissement des critères d'accès au Pass Metz Loisirs* aux 15-17 ans, les 400 000€ de subventions aux associations** qui œuvrent spécifiquement en faveur des jeunes, le portage d'une résidence intergénérationnelle, l'aide à l'installation des jeunes, sont autant de dispositifs permettant de contribuer à aider les jeunes en difficulté.

Le CCAS est également proactif face aux enjeux de transition écologique et numérique. Pour les démarches numériques d'accès aux droits, différentes solutions ont été déployées à destination des publics comme le renforcement de la formation des agents, l'expérimentation d'ateliers numériques, des permanences numériques de l'association Mixtyté et des Conseillers numériques France Service, un accès au Wifi, ou plus récemment à une borne d'accès aux droits.

✓ La lutte contre la pauvreté passe également par l'engagement dans un Contrat territorial d'accueil et d'intégration des étrangers primo-arrivants, par une montée en puissance du dispositif de prévention des expulsions locatives en lien avec le plan « Logement d'abord » et porté par l'Eurométropole.

* Aide de 50€ pour pratiquer une activité sportive, culturelle ou de loisirs

** Hors Programme de Réussite Educative

Taux de pauvreté Metz : 23 %		2019	2020	
Libellé du QPV	Taux de pauvreté au seuil de 60 % (%)	Taux de pauvreté au seuil de 60 % (%)	Tendance	
Bellecroix	53,0	50,0	-5,66	
Hauts De Vallières	56,5	52,4	-7,26	
Borny	52,0	52,6	1,15	
Sablon Sud	52,2	53,1	1,72	
La Patrotte - Metz-Nord	47,5	44,6	-6,11	
Quartier Saint-Eloy - Boileau-Pré Génie	47,8	46,9	-1,88	

Source(s) : Insee-DGFIP-Cnaf-Cnav-CCMSA, Fichier localisé social et fiscal (FILOSoFi)

Quelques chiffres

- 2 683 aides financières de famille en difficulté
- 17 logements en Intermédiation locative ayant besoin d'un accompagnement social

EMPLOI ET INSERTION



Au Forum de l'emploi, ce sont plus de 60 entreprises présentes dans les salons de l'hôtel de ville et au cloître des Récollets pour plus de 5 000 postes à pourvoir

En actions

✓ L'emploi et la formation sont des priorités majeures du mandat, et dans ce cadre, la Ville a vocation à assurer l'accueil et l'accompagnement personnalisé des demandeurs messins en favorisant l'aide au retour à l'emploi et la formation. Elle gère, par ailleurs, les chantiers d'insertion, et développe la mise en œuvre des clauses sociales dans les marchés publics.

✓ En complément, la Ville multiplie les initiatives, en lien avec les entreprises qui s'installent sur le territoire, en proposant un accompagnement spécifique dans le cadre de l'aide au retour à l'emploi. Plusieurs événements sont également organisés, tels que des informations collectives, des forums emploi, le challenge sport emploi, etc., pour faciliter les échanges entre les entreprises et les candidats.

✓ Depuis fin 2021, l'équipe de la Mission emploi & insertion a été renforcée, ce qui a permis de développer l'offre de service avec le déploiement d'ateliers collectifs variés et des permanences délocalisées sur l'ensemble des quartiers de la ville.

Quelques chiffres

- 177 000 heures dédiées aux clauses sociales (+17 000)
- 2 420 rencontres avec un conseiller de la cellule emploi
- 492 personnes suivies à la cellule emploi
- 116 personnes suivies à la cellule emploi bénéficiant de tickets de transport gratuits
- 397 personnes ont travaillé sur des chantiers dans le cadre des clauses d'insertion dans les marchés publics
- 93% de bénéficiaires d'un accompagnement vers l'emploi par la collectivité après leur sortie du chantier d'insertion
- 23 CDDi à la Ville dont 4 CDDi créés pour des personnes en situation de handicap

Renforcer la cohésion sociale
et les solidarités entre territoires
et générations



Périmètre de l'objectif
Territoire messin



Développer
les politiques
d'insertion en
faveur des messins

Renforcer la cohésion sociale
et les solidarités entre territoires
et générations



Périmètre de l'objectif

L'objectif prend en compte les fonctions de la direction générale des services, des directions générales adjointes et des directions de pôles de la Ville de Metz



Maintenir entre 40% et 60% la part des femmes et des hommes dans les fonctions de direction de la collectivité



1/3 des fonctions de direction est occupé par des femmes (6 femmes pour 18 postes)

ÉGALITÉ DES FEMMES ET DES HOMMES



En actions

✓ Le plan d'action 2021-2023 relatif à l'égalité professionnelle comprend de nombreuses actions qui visent à garantir l'égalité de traitement dans les processus RH tels que le recrutement ou la promotion, mais aussi mieux connaître et objectiver certaines situations afin de repérer les déséquilibres. À travers son plan d'action, la Ville de Metz s'est engagée à intervenir de manière forte pour l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes, en interrogeant sa politique interne de gestion des ressources humaines (recrutement, formation, avancement, promotion), et en agissant sur la mixité des métiers au sein de ses services. La Ville de Metz travaille à la définition d'un nouveau plan d'action 2024-2026.

✓ En 2022, la ville de Metz a invité, le 8 mars et le 25 novembre, ses différents partenaires, afin de proposer un programme d'actions et de sensibilisation pour promouvoir l'égalité entre les femmes et les hommes et les droits des femmes. À noter également, l'organisation par la Mission inclusion numérique et le Pôle éducation de tables rondes thématiques qui ont réuni plus de 150 participants.

Quelques chiffres

- **2021** : création d'une mission dédiée à la lutte contre les discriminations et à l'égalité des femmes et des hommes. Par une approche transversale de ces sujets au sein de l'ensemble des services et des politiques publiques. Il s'agit de développer une politique volontariste pour lutter contre le racisme, l'antisémitisme et toutes les formes de discriminations, notamment l'organisation d'actions et de manifestations.
- **60** participants et partenaires composent la commission de lutte contre les violences faites aux femmes
- **6 000** violentomètres distribués (outil pédagogique traduit en 7 langues permettant de jauger le niveau de violence que l'on peut subir)

SOLIDARITÉ ENTRE TERRITOIRES POUR UNE EAU DE QUALITÉ

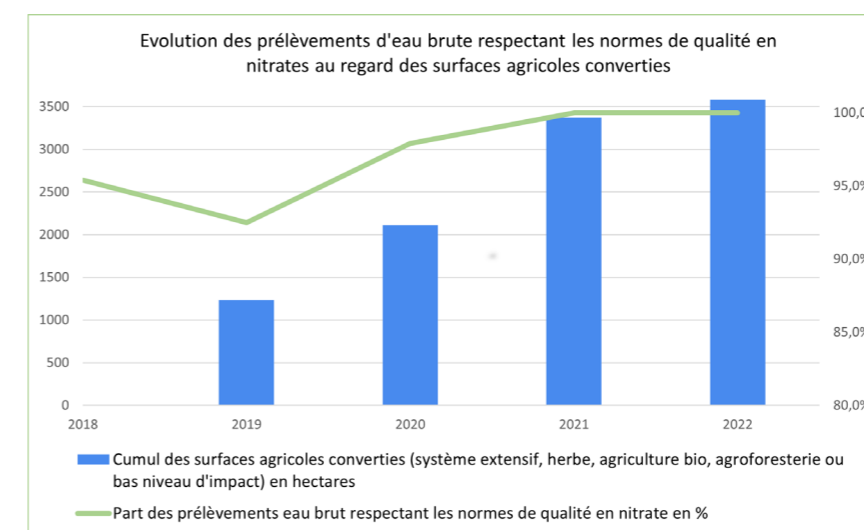
LE RUPT DE MAD

En actions

✓ Le bilan des changements de pratiques bénéfiques à la qualité de l'eau sur le Rupt de Mad, depuis que la mission « préservation de la ressource » a été intégrée au contrat du SERM avec la Mosellane des Eaux, est positif puisque :

- Les surfaces agricoles menées en agriculture biologique sont passées de 0% en 2018 à 14 % en 2022
- Les surfaces en cultures à bas niveaux d'impact sont passées de 5% en 2018 à 47% en 2022.

✓ Dans le cadre de cette mission « préservation de la ressource », des débouchés pour les productions agricoles du bassin versant du Rupt de Mad sont recherchés avec tous les partenaires du secteur. À titre d'exemple, un repas a été organisé le 12 octobre 2023 par le Parc Naturel Régional de Lorraine avec des produits locaux dont certains du Rupt de Mad et des sources de Gorze.



Quelques chiffres

- **21** agriculteurs engagés dans la démarche de Paiements pour Services Environnementaux pour aboutir à une évolution des pratiques agricoles sur le bassin versant du Rupt de Mad
- **3 584** hectares de surfaces agricoles converties (système extensif, herbe, agriculture bio, agroforesterie ou bas niveau d'impact)

Renforcer la cohésion sociale
et les solidarités entre territoires
et générations



Périmètre de l'objectif

L'objectif concerne le territoire messin et fait intervenir d'autres acteurs



Viser 20% de la surface agricole convertie sur la zone de captage du Rupt de Mad



Depuis 2019, 16,3 % (+ 1%) de la surface agricole convertie sur le bassin versant du Rupt de Mad

Renforcer la cohésion sociale
et les solidarités entre territoires
et générations



Périmètre de l'objectif
Territoire messin



✓ 26 réunions par an
présidées par le Maire

✓ Faire une réunion de
concertation avec les riverains
pour chaque projet structurant

Quelques chiffres

- 86 consultations organisées sur des sujets comme le PLUi (Plan local d'urbanisme intercommunal), le Plan Vélo, le projet Mettis
- 8 200 habitants répartis sur 13 quartiers ont répondu présents aux réunions publiques
- 1 084 habitants inscrits à l'un des 13 conseils de quartier

PROXIMITÉ ET INSTANCES CITOYENNES



En actions

✓ Construire la ville de demain avec et pour les citoyens demeure un marqueur fort de l'action municipale. La municipalité a mis en place de nombreuses instances qui font vivre le débat citoyen, l'intelligence collective et la concertation sur la ville : conseils de quartier, conseil consultatif communal, réunions publiques, consultations.

Ces temps d'échanges avec le Maire et les élus permettent à chacun d'être informé des projets ou des aménagements de son quartier, de faire connaître son opinion, d'être force de proposition, et d'exprimer des doléances. Selon les problématiques, une réunion sur le terrain avec l'adjoint de quartier et les habitants de la rue concernée est organisée.

✓ Concertation et construction de projet : quand l'aménagement urbain devient une fabrique collective des politiques publiques

La Ville de Metz a fait le choix de développer cette démarche, fondée sur l'implication directe des citoyens à la prise de décision, en organisant notamment très régulièrement des réunions de concertation sur le terrain. À l'instar du secteur des Coteaux de la Seille, qui vise à lutter contre la périurbanisation par une extension maîtrisée du tissu urbain tout en renforçant l'offre en logements nouveaux, et où le Maire est venu échanger avec les habitants lors de plusieurs rencontres autour de ces enjeux. Il s'agissait par exemple, d'expliquer les avantages du Point d'Apport Volontaire et Enterré par rapport au bac à roulette. Par ailleurs, des solutions nouvelles respectant les délais et le budget ont également été apportées aux habitants, eu égard aux problématiques posées (stationnement, aménagement du parc Sœur Emmanuelle, etc.).



Orientation stratégique 4

DÉVELOPPER DES MODES DE PRODUCTION ET DE CONSOMMATION RESPONSABLES

Liens avec les Objectifs de Développement Durable (ODD) :



Développer des modes de production et de consommation responsables



Périmètre de l'objectif

L'objectif concerne uniquement les déchets collectés par le Pôle propreté urbaine de la Ville (dépôts sauvages et apports de déchets sur le site de transit des déchets).

Les autres déchets collectés sont de la compétence de l'Eurométropole



Maintenir à plus de 90% la valorisation des déchets collectés par le Pôle propreté urbaine



Taux actuel : 98,1% (+3,1%)

GESTION DES DÉCHETS ET PROPRETÉ

ÉCONOMIE CIRCULAIRE



En actions

- ✓ La Ville de Metz propose aux écoles primaires un programme pédagogique complet : « De l'école de la propreté à l'éveil à la citoyenneté », visant à faire évoluer les comportements et lutter contre les incivilités, au moyen de supports et d'actions ludiques (jeu de l'oie, memory, Cluedo, cocottes, marionnettes, théâtre, activités extérieures, ateliers).

L'objectif : sensibiliser chaque enfant aux incivilités et aux bons gestes afin de devenir un citoyen responsable de la propreté de sa ville. 300 interventions sont ainsi réalisées chaque année, soit plus de 4 000 enfants sensibilisés.

Quelques chiffres

- 2 842 tonnes de déchets collectés sur la voie publique à Metz dont 2 792 tonnes sont valorisées (énergie, matière, réutilisation, recyclage, compost)
- 656 tonnes de feuilles mortes valorisées en compost
- 75 tonnes de ferraille, 32 tonnes de pneus, 17 tonnes de cartons, 14 tonnes de déchets électroniques et électroménagers recyclées vers des filières adaptées
- 83% des habitants perçoivent Metz comme une ville propre, selon l'enquête de l'Institut Opinion Ways pour la Ville de Metz
- 95% des habitants jugent que les actions de sensibilisation aux bonnes pratiques menées dans les écoles primaires sont utiles, selon l'enquête de l'Institut Opinion Ways pour la Ville de Metz

CONSOMMATION D'EAU



Pour encourager la consommation d'eau du robinet, le SERM distribue aux bars et restaurants des carafes "eau de Metz" en partenariat avec la Mosellane des Eaux.

En actions

- ✓ Les communes membres du Syndicat des Eaux de la Région Messine (SERM) disposent de la télérelève ; les 11 communes récemment intégrées vont faire l'objet du déploiement du système dans les mois à venir.

Pour les consommateurs, la télérelève des compteurs permet d'identifier les fuites grâce au suivi des consommations, et d'envoyer des alertes.

Pour le SERM, la sectorisation en zones avec la mise en place de compteurs télérelevés et de sondes de prélocalisation permet de repérer les fuites. De plus, la modélisation du réseau grâce à un logiciel spécifique permet de programmer les travaux en les priorisant.

- ✓ En matière d'innovation, la Mosellane des eaux a développé une suite d'outils de digitalisation, nommé « Hypervision 360 » qui favorise la réactivité des équipes, apporte un meilleur suivi de la qualité de l'eau du réseau, et permet une meilleure gestion du remplissage des réservoirs en fonction des fluctuations météorologiques par exemple.

Quelques chiffres

- 38 communes desservies & 3 communes partiellement desservies
- Plus de 16 millions de m³ consommés par an dont 6,88 millions de m³ vendus sur le ban communal de la Ville de Metz (+4,6 % par rapport à 2021)

Développer des modes de production et de consommation responsables



Périmètre de l'objectif

L'objectif concerne le réseau d'eau potable de la Ville de Metz



Atteindre et maintenir 85% de rendement d'eau potable d'ici 2030



85,5 % de rendement de distribution de l'eau potable à Metz en 2022



Périmètre de l'objectif

L'objectif concerne les menus distribués dans les cantines scolaires municipales. L'objectif est visé en additionnant les parts d'origine bio + HVE + locales + équitables



Viser 70% de denrées dans les menus des cantines scolaires d'origine bio et/ou à haute valeur environnementale (HVE) et/ou locale et/ou équitable et/ou avec des labels de qualité ou de bien-être animal



Viser 100% de denrées dans les menus des cantines scolaires d'origine bio et/ou à haute valeur environnementale (HVE) et/ou locale et/ou équitable et/ou avec des labels de qualité ou de bien-être animal



Taux actuel : 50 %



COLLECTIVITÉ RESPONSABLE

1/ ALIMENTATION DURABLE

En actions

✔ La restauration scolaire doit répondre aux besoins physiologiques et nutritionnels des enfants, en intégrant dans la composition des repas aliments sûrs, sains, durables, et à leur goût.

L'année 2022 a été marquée par une forte inflation, en particulier sur les produits alimentaires. En un an, les tarifs des matières premières ont connu une hausse de 10 à 12%. Malgré ce contexte de forte inflation, les objectifs de la loi Egalim qui impose au moins 50 % de produits durables et de qualité dont au moins 20 % de produits bio, ont été atteints :

En effet, ces objectifs de qualité ont pu être maintenus grâce aux mesures qui ont permis d'ajuster le nombre de repas produits au nombre de convives, et de limiter le gaspillage alimentaire :

- Mise en place de la réservation anticipée des repas,
- Choix à l'année entre 2 types de repas (un repas classique composé de viande, et un repas sans viande),
- Poursuite des actions d'éveil au goût des enfants pour leur faire découvrir de nouveaux produits et nouvelles saveurs.

✔ La stratégie d'achats de produits de proximité et en circuits courts a également été un levier indispensable pour maintenir les budgets, poursuivre la politique d'achats durables, tout en veillant à l'équilibre alimentaire et nutritionnel des repas proposés.

Quelques chiffres

- 90% des produits issus de la pêche durable parmi les produits de la pêche servis dans la restauration scolaire et collective publique
- 19% de gaspillage alimentaire* dans les restaurants scolaires de la ville de Metz
- 3 900 repas/jour préparés par la cuisine centrale

* Comprend le gaspillage avant la préparation, lors de la préparation, lors du conditionnement, avant d'être servi aux enfants, jetés après le repas.



Environ 6 000 €/an de café labellisé « Fairtrade » sont achetés pour les services qui accueillent du public.

2/ ACHATS RESPONSABLES

En actions

✔ La Ville de Metz souhaite s'engager dans une véritable politique d'achats responsables raisonnée et adaptée au territoire avec l'ambition affichée d'adopter un Schéma de Promotion des Achats Socialement et Écologiquement Responsables (SPASER) pour l'année 2024.

Ce schéma doit déterminer les objectifs de passation de marchés publics comportant des éléments à caractère social, visant à concourir à l'intégration sociale et professionnelle de travailleurs handicapés, ou défavorisés, et des éléments à caractère écologique ainsi que les modalités de mise en œuvre et de suivi de ces objectifs.

✔ Un comité de pilotage composé d'agents et d'élus a été mis en place pour définir ces objectifs. La collectivité sera accompagnée par un assistant à maîtrise d'ouvrage afin de concrétiser ses ambitions.

Quelques chiffres

- 57,4% des marchés publics messins intègrent des critères environnementaux (contre 21,6% en 2021)
- 13,89% des marchés publics messins comportent des clauses sociales (contre 9,5% en 2021)



Périmètre de l'objectif

L'objectif concerne les marchés publics passés par la ville pour des prescriptions environnementales et/ou clauses sociales. L'objectif est visé en additionnant les parts de prescriptions environnementales et clauses sociales des différents marchés



100 % de l'ensemble des marchés de la Ville intégrant des prescriptions environnementales et/ou clauses sociales



59,3% des marchés publics messins intègrent une clause sociale et/ou environnementale (+ 29.8%)



Périmètre de l'objectif

L'objectif concerne les événements organisés et accueillis par la Ville de Metz ayant une approche éco-responsable (affichage d'engagements concrets sur les déchets, l'énergie, l'accessibilité universelle, l'eau, l'alimentation...)



75% des manifestations organisées par la Ville avec des engagements écoresponsables



100% de manifestations organisées par la Ville avec des engagements écoresponsables

3/ ÉCO-MANIFESTATIONS

En actions

✓ Afin d'éviter le gaspillage de plastique, réduire l'utilisation des ressources, et réaliser une économie dans l'organisation des manifestations, la Ville a fait l'acquisition de gobelets réutilisables au visuel unique permettant leur réutilisation pour toutes les manifestations organisées par la Ville de Metz.

Les précédents gobelets réutilisables ont été mis à disposition gracieuse d'une plateforme régionale de mutualisation de matériel événementiel afin que d'autres organisateurs d'évènements puissent en bénéficier.

La gestion des gobelets réutilisables (stockage, distribution, lavage, élimination) a été confiée à une structure d'insertion, l'ESAT Solidarité géré par l'Association Familiale pour l'Aide aux Enfants Déficients de l'Agglomération Messine (AFAEDAM), organisme à vocation sociale et sociétale.

Les services municipaux empruntent ainsi les écocupes dont ils ont besoin pour leur manifestation et les restituent à l'ESAT ensuite. Seul le lavage des écocupes est facturé. Cette mise à disposition de gobelets réutilisables permet de réduire la quantité de déchets produits tout en contribuant à la prise de conscience du rôle de chacun en matière de durabilité des événements.



La charte d'engagements personnalisée est affichée lors de la manifestation afin que le public ait connaissance de la démarche, et qu'il contribue, comme l'organisateur et les prestataires/partenaires, à ce que l'évènement reste une éco-manifestation. Chaque manifestation est labellisée 3 années consécutives pour enclencher un processus d'amélioration continue.

Quelques chiffres

- 30 000 gobelets réutilisables acquis pour utilisation lors des manifestations organisées par la Ville
- 3 niveaux de labellisation : Niveau 1 (entre 40 et 59 points), Niveau 2 (entre 60 et 74 points) Niveau 3 (+ de 75 points)
- 64 points validés - Niveau 2- pour les Fêtes de la Mirabelle (1^{ère} labellisation) et 62,5 points (2^e labellisation)
- 61 points validés - Niveau 2 - pour la Fête de l'Écologie (1^{ère} labellisation) et 66 points (2^e labellisation)
- 56 points validés - Niveau 1 - pour Macellum, la campagne à la ville (1^{ère} labellisation)

ÉCONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE



Lors de la quinzaine du commerce équitable, la table ronde « les cycles de vie du vêtement » organisée par le CCAS a été un succès. Impact de la production des matières premières sur les ressources en eau, pollution et empreinte carbone, conditions de travail et prix juste du vêtement, influence de la fast fashion, les enjeux environnementaux, sociétaux et économiques sont nombreux.

En actions

✓ La Ville de Metz est labellisée Territoire de Commerce Équitable. Ce label national co-porté par la fédération Artisans du monde, le collectif Commerce équitable France, le mouvement FAIR[e] un monde équitable, a évolué en 2022 vers la création de réseaux régionaux de collectivités engagées pour le commerce équitable et la solidarité internationale. Ainsi, la Ville de Metz fait désormais partie du réseau Grand-Est qui compte parmi les collectivités la Ville de Vandoeuvre, le conseil départemental de Meurthe & Moselle ou encore les villes alsaciennes de Strasbourg et son Eurométropole, de Bischwiller et de Saverne. Le nombre de collectivités sera amené à évoluer dans les années à venir.

Le premier travail de ce réseau a été d'élaborer une gouvernance et une charte commune d'engagements, en cours de finalisation. L'animation de ce réseau est portée par le Colecosol, le collectif d'associations pour la promotion du commerce équitable et de la consommation responsable en Alsace et en Lorraine.

Après Saverne et Vandoeuvre, Metz a été la 3^e ville à accueillir le réseau au Haut-Lieu de l'écologie urbaine aux Récollets. Plusieurs objectifs ont été définis : développer la part des produits de commerce équitable dans les achats publics des collectivités membres avec la possibilité de réaliser des achats groupés par exemple, développer la sensibilisation envers les habitants et les agents des collectivités. Valorisant les expériences de chacune des collectivités, le réseau se veut un espace d'échange et de réflexion sur les stratégies et les actions à développer pour permettre une plus grande visibilité du commerce équitable.



Mettre en place une politique d'accompagnement des structures d'Économie Sociale et Solidaire (ESS) et d'Économie Circulaire qui souhaitent s'implanter sur le territoire messin

Développer des modes de production et de consommation responsables



Périmètre de l'objectif
Territoire messin



100 nouvelles parcelles de jardins familiaux



200 nouvelles parcelles de jardins familiaux



782 parcelles soit 38 parcelles nouvelles par rapport à la donnée de référence de 744

CONSOMMATION RESPONSABLE



En actions

✓ Metz Borny est le quartier où la demande de jardinage urbain est la plus forte. Face à ce constat et avec la volonté de répondre au besoin des habitants, la Ville de Metz a décidé de créer le 25^e site de jardin familiaux de la Ville dans ce secteur.

Inauguré en juillet 2022, le site du Fort des Bordes est composé de 26 nouvelles parcelles individuelles de 90 m². Ce site est équipé de grands espaces communs avec des tables de pique-nique pour favoriser les rencontres entre usagers. Il est aussi doté d'un réseau d'eau potable. Un deuxième réseau a été pensé pour récupérer à court terme les eaux de toiture d'un bâtiment public.

✓ Trois nichoirs et deux refuges à petite faune sont également installés sur le site. La présence de ces auxiliaires du jardin participe à l'équilibre de la biodiversité en luttant de manière écologique contre les chenilles, limaces et autres ennemis du jardinier. Une formation de compostage a par ailleurs été proposée aux jardiniers volontaires pour les sensibiliser à la gestion des déchets verts et à la nécessité d'amender le sol de façon naturelle.

Quelques chiffres

- 18 jardins partagés
- 18 plantations réalisées dans le cadre de "je fleuris ma rue"
- 7 sites de compostage collectifs sur domaine public
- 2 sites en éco-pâturage



Orientation stratégique 5

PRÉSERVER LA BIODIVERSITÉ, PROTÉGER LES MILIEUX ET LES RESSOURCES

Liens avec les Objectifs de Développement Durable (ODD) :



Préserver la biodiversité,
protéger les milieux et les
ressources



Périmètre de l'objectif

L'objectif concerne la
plantation d'arbres et
arbustes à Metz



60 000 arbres et
arbustes plantés



100 000 arbres et
arbustes plantés



Environ 35 750
arbres et arbustes
plantés depuis l'hiver
2020/2021

RÉSERVOIRS DE BIODIVERSITÉ ET CONTINUITÉS ÉCOLOGIQUES



Exemple de plantations réalisées à Vallières.

En actions

✓ Metz est une commune de 4 190 ha où la Trame verte et bleue (TVB) représente près de 1 500 ha soit plus d'1/3 de son territoire. Ce réseau écologique doit cohabiter avec un milieu parfois très urbanisé, nécessaire à la vie et à l'activité humaine, mais qui peut fragmenter les espaces naturels et entraver le déplacement des espèces.

Ainsi, depuis 2020, la Ville s'est engagée dans une démarche ambitieuse de renforcement de sa trame verte avec un triple objectif : restaurer les continuités écologiques afin de permettre à la faune locale de se déplacer d'un espace de nature à l'autre, adapter la ville au changement climatique, et améliorer le cadre de vie des habitants.

Financées dans le cadre de l'appel à projets Trame verte et bleue Grand-Est, les actions menées se traduisent par l'installation de passages et abris pour la faune, et une végétalisation massive à l'aide de l'outil SESAME (aide à la décision dans le choix des espèces à planter en fonction des espaces et des enjeux) ; dans notre cas, des espèces végétales adaptées aux changements climatiques et favorables à la biodiversité.

✓ Afin de cibler au mieux ces actions, et répondre aux enjeux de biodiversité, de cadre de vie et d'adaptation du territoire, une étude de renforcement de la Trame verte menée, en partenariat avec l'AGURAM, permet d'étudier 2 à 3 quartiers chaque année. Ainsi depuis 2021, 194 sites ont été identifiés dans les quartiers de Devant-lès-Ponts, Magny, Plantières-Queuleu, Borny, Centre-Ville et Vallières. Parmi ces sites, 136 ont été aménagés ou feront l'objet d'un aménagement l'hiver prochain.

Quelques chiffres

- 15 000 arbres d'alignements (+5 750)
- 25 000 arbres dans les parcs (+2 000)
- 500 m² de replantation de haies bocagères et de reboisement
- 27% des espaces verts sont classés "jardins naturels" (classe 3 de la gestion différenciée)
- 20% des espaces verts sont classés "jardins sauvages" (classe 4 de la gestion différenciée)
- 2,5 Ha de surface enherbée en éco-pâturage

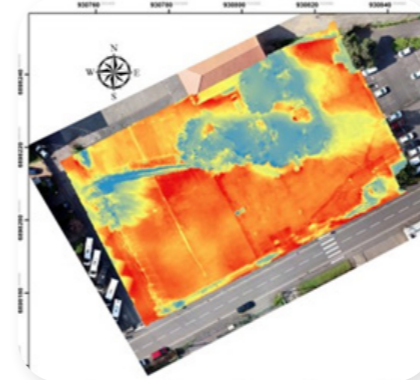
PROTÉGER LES MILIEUX ET LES RESSOURCES

En actions

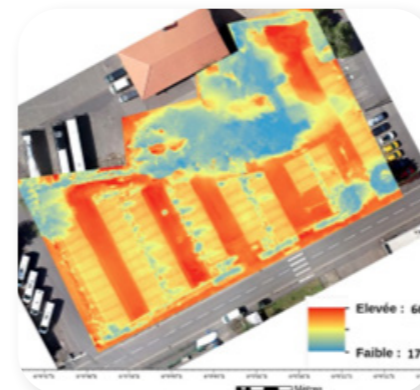
✓ La Ville s'est engagée dans le cadre du Contrat de Territoire Eau et Climat 2022-2024 avec l'Agence de l'eau Rhin Meuse, dans un ambitieux programme pluriannuel de gestion intégrée des eaux pluviales afin de favoriser leur infiltration mais également de lutter contre les îlots de chaleur urbains.

Plusieurs sites ont d'ores et déjà fait l'objet d'un aménagement spécifique (création de fossés drainants, déminéralisation associée à des plantations, mise en place de pavés drainants, etc.).

✓ En parallèle, une étude a été réalisée en collaboration avec le laboratoire LOTERR afin d'évaluer l'impact des aménagements réalisés sur la température du sol. Les thermographies obtenues nous éclairent sur les bénéfices liés à la végétation et à l'ombre. Les zones aménagées sont bien plus fraîches (17°C-22°C) que les zones non aménagées (plus de 50°C), les températures extérieures lors des mesures étaient comprises entre 25°C et 31°C.



L'effet de la
déminéralisation (ici sur
le parking du 144 avenue
de Thionville) sur les
températures au sol est
nettement visible en
comparant les 2 photos de
thermographie aérienne.



Quelques chiffres

- 40 000m² de sol ont été rendus perméables depuis 2021
- 130m² d'îlot de fraîcheur ont été créés sur la place St Simplicie

Préserver la biodiversité,
protéger les milieux et les
ressources



Périmètre de l'objectif

L'objectif concerne
les services de la ville
certifiés ISO. L'enjeu de
ces démarches est, entre
autres, de prévenir et
de maîtriser les risques
potentiels de pollution des
activités municipales sur
les milieux naturels et sur
l'environnement.



Maintenir les
certifications
environnementales
ISO pour les services
techniques de la Ville



3 pôles certifiés

Préserver la biodiversité,
protéger les milieux et les
ressources



Périmètre de l'objectif
Territoire messin



Déployer une politique
sur la place de l'animal
dans la Ville

Quelques chiffres

- 6 écuroducs installés
- 156 animations à destination des enfants sur la biodiversité (temps scolaire, périscolaire et extrascolaire)
- 42 stérilisations de chats errants
- 15 médiations réalisées (principalement autour des Corvidés ou des Columbides)

PLACE DE L'ANIMAL DANS LA VILLE

En actions

✓ Avec la création d'une délégation relative au bien-être animal en 2020, la municipalité affiche clairement sa volonté en donnant une véritable place à l'animal en ville dans un esprit de cohabitation apaisée avec les habitants. Les enjeux de biodiversité et de bien-être animal s'inscrivent ainsi dans toutes les actions municipales.



✓ La Ville de Metz développe progressivement les espaces sans laisse pour le bien-être des chiens : des espaces verts clos où l'animal peut évoluer en toute liberté sous la surveillance de son maître.

En 2020, on dénombrait 6 espaces de petite taille pour chiens sans laisse. Désormais, chaque nouveau site, dit « prestige », dispose d'une surface minimale de

2 000 m² permettant aux chiens de se dégourdir les pattes, et propose en parallèle un espace intérieur clos pour la sociabilisation des chiots et la sécurisation des petits chiens. Ces espaces sont adaptés aux maîtres et maîtresses à mobilité réduite.

Metz compte désormais 8 espaces sans laisse dont 3 sites « prestige », et a été classée 2^e des villes où il fait bon vivre avec un chien, d'après un sondage paru dans un magazine hebdomadaire en 2023.



✓ Depuis 2020, la Ville de Metz s'est engagée dans une démarche éthique et durable de la gestion des populations d'oiseaux en ville, et notamment des pigeons. Elle ne procède plus à des captures à but d'euthanasie.

Une stratégie et un programme d'actions sur 5 ans ont été établis au travers notamment d'actions de médiations, de conseils, la mise en place de moyens répulsifs et

de pigeonniers municipaux. C'est dans ce cadre qu'un pigeonnier a été installé dans le quartier de Bellecroix fin 2022.

Ce pigeonnier doit permettre, à terme, de réguler la population de pigeons présente sur le site afin de réduire les nuisances subies par les riverains, tout en veillant au respect du bien-être animal. Il s'agit du premier pigeonnier installé à Metz. Une autre installation est prévue dans le quartier du Sablon.

SENSIBILISATION À LA NATURE EN VILLE



✓ Animé par l'association CPN Les Coquelicots, avec le soutien de la Ville de Metz, le « 4E » (Espace Education Eau & Ecotourisme) aux Récollets, est un lieu ouvert à tous les publics autour de 3 thèmes : eau & paysages, eau & biodiversité, eau & consommation. Les actions de sensibilisation alternent entre la salle aménagée et le terrain. Le public, adulte ou enfant, (re)découvre des milieux aquatiques de proximité (la Seille, la Moselle, la trame verte et bleue, le lac Symphonie, le plan d'eau...) et est amené à s'interroger sur l'impact de l'Homme sur son environnement, sur les alternatives existantes, et la

nécessité d'une gestion durable des ressources en eau.



✓ Le projet « Coin de Nature dans mon école » s'inscrit dans le Projet Éducatif Territorial (PEDT) 2021-2024. L'association CPN Les Coquelicots, avec le soutien de la Ville de Metz, accompagne chaque année deux écoles messines volontaires (2 classes/école) pour construire un Coin de Nature sur 10 demi-journées. Le projet débute par une immersion dans un milieu naturel ou à l'Espace Naturel Pédagogique et Convivial des Hauts de Vallières, puis il vise à réaliser un Coin de Nature selon ce que les enfants auront défini au sein du projet. Chaque Coin de Nature est donc unique !

Les dernières écoles ayant réalisées leurs Coin de Nature sont l'école élémentaire Michel Colucci et l'école maternelle Les Acacias.

Quelques chiffres

- 61 écoles et groupes scolaires
- 11 écoles disposent d'un coin de nature, coin jardin, ou potager
- 50 enfants de 5 à 15 ans ont chacun participé à 5 demi-journées d'immersion/sensibilisation lors des « 4E estivales » durant la période estivale

Préserver la biodiversité,
protéger les milieux et les
ressources



Périmètre de l'objectif
L'objectif concerne les écoles
maternelles et élémentaires
de la Ville de Metz



42% des écoles disposent
d'un Coin de Nature et/
ou d'un coin de jardin et/
ou d'un potager



50% des écoles disposent
d'un Coin de Nature et/
ou d'un coin de jardin et/
ou d'un potager



Suivi de l'objectif 2^{ème}
année : 18%





CONCEPTION

Direction de la transition écologique
en lien avec les services de la Ville de Metz

RÉALISATION ET IMPRESSION

Communication interne & reprographie / Ville de Metz

PHOTOS

Photographe / Ville de Metz



Brochure imprimée sur du papier labellisé
100% PEFC.

